



La réhabilitation est essentielle . p.2 >

Bourges réussit l'Opération Souffle p.3 >

EDITORIAL

L'heure est à la mobilisation

Avec patience et détermination, pour ne pas dire avec une certaine obstination, l'Association BPCO, créée en 2003, s'efforce jour après jour d'informer au mieux les malades, de sensibiliser le grand public sur les conséquences de ce fléau national, de mobiliser les acteurs de santé sur la nécessité d'un meilleur dépistage et du développement de la mesure du souffle.



Ces divers objectifs ont pris forme au fil des mois. Le journal que vous avez en main a ainsi été largement diffusé en direction des personnes atteintes de BPCO, dans un premier temps, en s'appuyant sur le réseau des pneumologues libéraux et des médecins du travail. En cette rentrée 2005, il sera diffusé auprès de 40 000 médecins généralistes, en première ligne avec cette maladie qui demeure, malheureusement, encore trop sous diagnostiquée.

La mesure du souffle, dont notre association s'est faite l'avocat aux côtés d'autres structures médicales et associatives, a également été promue en 2005 dans la cité de Bourges, avant de l'être au-delà. Une ville entière s'est, quelques jours durant, mobilisée pour inviter et inciter ses habitants, dont les plus exposés au tabagisme, à venir mesurer leur souffle. Et ce qui fut au départ un pari, s'est rapidement transformé en une réussite. Associé à la première heure à ce projet, notre association est fière d'avoir contribué à son succès.

Partie prenante des événements qui concernent la BPCO en France, l'Association BPCO l'est également de la recherche sur la maladie. Ainsi, elle mène une vaste étude sur le suivi des patients porteurs de BPCO, dont notre association est à l'initiative aux côtés de la Société de Pneumologie de Langue Française.

Au total, notre association entend être présente sur tous les fronts de la maladie, aux côtés des partenaires publics et privés qui veulent répondre aux défis qu'elle soulève. Car face à ce tueur silencieux, l'attentisme ne saurait être de mise. Il est urgent de se mobiliser. Les Etats Généraux que nous organisons le 16 novembre prochain à Paris, au Sénat, participent à cette impulsion dynamique.

Dr Yves Grillet
Président de l'Association BPCO

Editeur : Association BPCO, 22, avenue d'Eylau, 75 016 Paris
E-mail : assosbpco@wanadoo.fr
Directeur de la publication : Yves Grillet
Rédacteur en chef : Daniel Piperno
Rédaction : Jean-Jacques Cristofari, Frédéric Masure, Thierry Perez, Bruno Stach, Bruno Crestani.
Secrétariat de rédaction : Jean-Jacques Cristofari
Réalisation graphique : Deuzas Design
Impression : Mayence

La BPCO une grande cause de Santé Publique

Quatre ans après la mise en place de la Journée mondiale de la BPCO, cette dernière maladie, qui concerne, à ses différents stades, de 2 à 4 millions de personnes en France et est responsable d'au moins 15 000 décès chaque année dans l'Hexagone, devient progressivement une cause nationale de Santé Publique. Sociétés savantes de médecins et associations de patients ont, au cours de l'année écoulée, mobilisé leur énergie à cet effet. Le 16 novembre prochain, notre association organise au Sénat les 1^{ers} Etats Généraux de la BPCO.

Depuis le Plan de Santé Publique voté par le Parlement en août 2004, la Broncho Pneumopathie Chronique Obstructive (BPCO) bénéficie d'une attention accrue de la part des Pouvoirs publics. Mais elle n'a pas encore fait l'objet, à l'instar de l'asthme, qui concerne de son côté quelque 3,5 millions de personnes, ou du cancer, d'un véritable plan d'actions susceptible de renverser une tendance de fond, mise en évidence par la communauté internationale et les grandes structures sanitaires mondiales : dans quelques années, en 2020 prédisent les experts, la BPCO deviendra la 3^{ème} cause de mortalité dans le monde.

Notre pays comptabilise déjà plus de 2,5 millions de bronchitiques chroniques, dont 750 000 personnes atteintes de BPCO et 150 000 insuffisants respiratoires chroniques graves, selon les statistiques disponibles (1).



15 000 malades décèdent chaque année de BPCO. C'est dire l'ampleur de cette catastrophe sanitaire et l'urgence à lui apporter des solutions !

Au cours des années écoulées, la Société de pneumologie de langue française (SPLF), s'est engagée dans un vaste programme de travail sur la BPCO. Ce programme a été développé en lien étroit avec toutes les structures concernées par la maladie, les pneumologues, quel que soit leur mode d'exercice, et les associations de malades. Il a donné lieu en début 2005, à la demande de la Direction générale de la Santé (DGS), à la rédaction d'un « Plan BPCO » élaboré grâce à la collaboration de

nombreux experts. Ce plan dresse un état des lieux de la BPCO en France, de la prévalence de la maladie et de son coût pour la collectivité. Il souligne également à quel point cette maladie qualifiée de « tueur silencieux », étroitement liée au tabac, est encore sous diagnostiquée et mal connue, tant des professionnels de santé que du grand public. Il avance aussi la nécessité de renforcer, en amont de la maladie, la prévention, le dépistage et le diagnostic précoce. Et en aval, d'assurer une prise en charge mieux adaptée à sa nature et sa gravité, par l'éducation et la réhabilitation respiratoire.

Beaucoup a été dit et écrit au fil de ces dernières années sur la BPCO. Les professionnels de santé, généralistes, pneumologues libéraux ou hospitaliers, en prise au quotidien avec une maladie dont le tabagisme est la cause

dans 90 % des cas, comme les malades, qui confient trop souvent tousser et manquer de souffle sans mesurer réellement la gravité de leur état, attendent que le plan BPCO soit désormais assorti d'actions concrètes et d'objectifs précis. Le 16 novembre prochain, l'Association BPCO organise dans cet esprit les 1^{ers} Etats Généraux de la BPCO, afin d'interpeller les Pouvoirs publics sur les conséquences d'une maladie dont il n'est plus possible de sous estimer la gravité.

(1) en 2000, selon l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (Afssaps)

EN PRATIQUE

Prise en charge des BPCO : La réhabilitation respiratoire est essentielle

Les personnes atteintes de BPCO doivent sortir du cercle vicieux du déconditionnement physique. La réhabilitation a fait ses preuves. Elle améliore la dyspnée, la qualité de vie, diminue les exacerbations et le nombre d'hospitalisations

L'une des principales conséquences de la BPCO est la dyspnée (essoufflement). Au début de la maladie, elle apparaît pour des efforts relativement importants que l'on va spontanément essayer de limiter pour éviter qu'elle ne survienne. Puis, petit à petit, et souvent de façon insidieuse, l'essoufflement va se manifester pour des efforts de moins en moins intenses, jusqu'à devenir gênant dans la vie quotidienne.

On entre alors dans un cercle vicieux, celui du déconditionnement. L'essoufflement conduit à une limitation de l'activité physique qui va, à son tour, aggraver l'essoufflement. Lorsqu'on étudie les muscles des membres de patients atteints de BPCO, on constate une anomalie de fonctionnement confirmée par des biopsies musculaires. On considère de plus en plus que la BPCO est une maladie pulmonaire qui a des retentissements généraux et en particulier musculaires.

Un des moyens de rompre cette spirale infernale repose sur la reprise d'une activité physique qui, associée à une prise en charge globale (éducation, support psychologique, conseils nutritionnels...) constitue la réhabilitation respiratoire. Cette réhabilitation respiratoire peut être réalisée dans des centres spécialisés. Elle nécessite alors une hospitalisation de 4 à 6 semaines. Elle peut également être effectuée en ambulatoire, quelques heures par jour, par exemple chez un kiné. Enfin, et souvent en relais des deux premières modalités, elle peut aussi se faire à domicile. Dans tous les cas, cette réhabilitation se fera en concertation avec les différents intervenants médicaux et paramédicaux.

La réhabilitation a fait ses preuves : elle améliore la dyspnée, la qualité de vie, diminue les exacerbations et le nombre d'hospitalisations. Si l'obstruction des bronches est peu réversible, par contre l'atteinte des muscles est largement améliorée par la reprise d'une activité physique régulière, de préférence d'endurance (des efforts peu intenses mais prolongés comme la marche à bon pas, le vélo, la natation...). La réhabilitation respiratoire est présentée dans toutes les conférences médicales nationales et internationales parmi les techniques les plus efficaces de prise en charge de la BPCO. La Société de Pneumologie de Langue Française (SPLF) a réalisé en début d'année une Conférence d'experts sur la réhabilitation respiratoire confirmant l'intérêt de cette dernière dans la prise en charge des patients BPCO.

Le problème pratique est le manque actuel de structures permettant cette prise en charge.

Un recensement récents des structures existant en France montre bien leur pénurie !

De nombreux pneumologues sont prêts à s'investir dans la prise en charge de cette réhabilitation en soins externes. Mais ce travail n'est actuellement pas pris en charge par la Sécurité Sociale ! L'association BPCO, en synergie avec la SPLF, la FFAAIR et les structures professionnelles, agit pour l'inscription de cet acte à la nomenclature des actes médicaux.

Un plan ministériel quinquennal concernant la BPCO sera bientôt mis en place. Souhaitons qu'il permette d'améliorer cette situation. L'accent a aussi été mis sur la nécessité de diagnostiquer précocement l'obstruction des bronches, en particulier chez les fumeurs, et de développer partout en France des structures de réhabilitation.

En mars 2006, le groupe Alvéole (groupe de travail sur l'exercice et la réhabilitation) organise son 6^e congrès francophone sur la réhabilitation respiratoire. Une large part sera réservée aux patients. Nous vous invitons à y participer.



avec leur pneumologue, qui restera libre de les traiter comme il le fait habituellement, puisqu'il ne s'agit pas d'une étude sur tel ou tel traitement médicamenteux. A chaque visite habituelle, le médecin pneumologue remplira un questionnaire de suivi.

Cette étude a bien évidemment reçu l'accord de la Commission Nationale Informatique et Liberté (CNIL), du Comité Consultatif sur le Traitement de l'Information en Matière de Recherche dans le domaine de la Santé, et enfin du Conseil National de l'Ordre des Médecins.

Peut-être votre pneumologue vous proposera-t-il de participer à cette étude et nous espérons que vous accepterez d'en faire partie.

RECHERCHE et BPCO

Une étude française sur le suivi des BPCO

Dès cet automne 2005 débute en France une vaste étude, dénommée EXACO, qui concerne très directement le suivi des patients porteurs d'une BPCO. Si vous êtes contacté à cet effet, n'hésitez pas à y participer.

Lancée à l'initiative de l'Association BPCO et de la Société de Pneumologie de Langue Française, cette enquête mobilisera environ 150 médecins pneumologues, exerçant en cadre libéral ou à l'hôpital. Les praticiens recrutés proposeront chacun à huit de leurs patients d'entrer dans ce suivi qui devrait donc intégrer un total de 1200 patients. Il est donc possible que vous soyez sollicité pour y participer.

Le but de cette étude est de préciser la fréquence des exacerbations (aggravation de votre état respiratoire habituel pendant au moins 2 jours), dont

on sait qu'elles représentent un facteur de mauvais pronostic dans l'évolution de votre maladie. Aussi l'étude se propose-t-elle de rechercher pourquoi certains patients sont plus fréquemment soumis que d'autres à ces exacerbations.

Une étude à long terme

Il s'agira d'un suivi sur 4 ans, qui débutera après que les malades aient donné leur consentement écrit. Après un questionnaire initial sur leur maladie, rempli par le pneumologue, celui-ci remettra au patient un carnet d'auto surveillance qu'il devra compléter à chaque gêne respiratoire inhabituelle de plus de 2 jours et

également à chaque fin de mois. Par ailleurs, les malades participant à l'enquête seront contactés tous les 3 mois par le centre logistique chargé de l'étude, pour un simple interrogatoire téléphonique.

Il va de soi que cette participation ne modifiera pas la fréquence des consultations habituelles des malades respiratoires

Trop de sous-estimations

La BPCO, nous l'avons déjà dit dans ces colonnes, est une maladie insuffisamment prise en charge. Seuls 1/3 des malades porteurs de BPCO sont diagnostiqués. De nombreuses enquêtes, menées au plan national et international, soulignent la méconnaissance de la « maladie BPCO », ainsi que la sous-estimation du rôle réellement causal du tabac dans cette maladie. Si la gravité potentielle de la maladie est également sous-estimée, il en est de même de l'importance de la mesure du souffle face aux symptômes respiratoires chroniques. Autant de facteurs qui militent pour de meilleures reconnaissance et prise en charge de ce qui constitue un réel problème de santé publique.

TEMOIGNAGE

L'humanitaire à quai dans la ville rose



Jean-Paul Saisset est atteint de BPCO à l'âge de 50 ans.

Paralysé des membres inférieurs, celui qui a parcouru le monde, arpente désormais les rues de Toulouse dans son fauteuil électrique.

Ne cherchez pas la résignation dans le regard de cet homme. Elle ne fait pas partie de son quotidien. Pourtant atteint de la maladie rare de Strümpell Lorrain, qui a entraîné une paralysie de ses membres inférieurs, et sous assistance respiratoire 20 heures par jour, Jean-Paul ne vit pas des journées aussi roses que les murs de briques de la ville où il réside. Fils de mineur du Nord, il entre à la mine à 14 ans, âge auquel il quitte l'école pour « entrer dans le trou, par tradition familiale », confie-t-il. Une plongée dans les entrailles de la terre qu'il fera chaque matin jusqu'à l'âge de 18 ans, son paquet de cigarettes en poche. Comme les anciens, il grille sa première cigarette très tôt à 4 heures du matin et les autres par la suite. Mais cette vie, il le sent très vite, n'est pas faite pour lui. Jean-Paul rêve de grands espaces, de nature, de contacts humains. Comme d'autres s'engagent dans la légion, il s'engage dans l'humanitaire pour devenir « missionnaire laïc ». Aux côtés des membres de l'association Sœur Emmanuelle, puis de ceux d'Emmaüs International, il va courir le monde pour y bâtir des écoles et des hôpitaux. « Pendant 27 années, j'ai vécu dans 31 pays aux quatre coins de la planète jusqu'à ce que je sois rattrapé par la maladie », poursuit-il.

En 2001, lors d'un passage en France, les médecins détectent chez lui une insuffisance respiratoire, avec une BPCO doublée d'une apnée du sommeil. « Le résultat de 40 années de tabagisme et d'une consommation minimale d'un paquet de cigarettes par jour », explique-t-il encore. Un malheur n'arrivant jamais seul, Jean-Paul est brutalement frappé d'une maladie rare qui le paralyse des membres inférieurs et le rend dépendant d'un fauteuil roulant électrique. Son prestataire local, la Sadir de Toulouse, l'équipe et le branche sur un appareil respiratoire qu'il ne quitte plus et qui lui assure une ressource en oxygène de 2,5 litres à l'heure. A cette centrale portative s'ajoutent deux autres appareils installés à son domicile. Jean-Paul aime cuisiner, peindre et graver sur verre. Internaute averti, il confie être un « homme heureux ». S'il ne voyage plus, il continue de parcourir le monde... sur le web.

SANTÉ PUBLIQUE

Bourges «Opération Souffle» réussie

Bourges a accueilli en mars dernier la première opération nationale de la mesure du souffle. Sociétés savantes, associations de malades et acteurs locaux se sont fortement mobilisés.

La lutte contre l'asthme et la BPCO passe indéniablement par des actions préventives et de sensibilisation du grand public, comme des professionnels de santé à la nécessité de mesurer le plus tôt possible le souffle des populations à risque. C'est ce message qu'ont voulu faire passer les 5 associations (1) qui se sont rassemblées dans un collectif en vue de réaliser une "première" nationale. Cette dernière a été rendue possible grâce au soutien actif de la ville de Bourges, comme du ministère de la Santé, de la

Direction Générale de la Santé et surtout de très nombreuses institutions et personnalités locales. Et avec l'aide de quatre laboratoires pharmaceutiques (Altana Pharma France, AstraZeneca France, Boehringer Ingelheim France et GlaxoSmithKline). Les berruyers ont ainsi été invités, une semaine durant à faire prendre, en mars dernier, la mesure de leur souffle, sur les lieux publics comme auprès des professionnels de santé –médecins, kiné, pharmaciens, élèves infirmiers- qui ont accepté de s'associer à cette bonne cause dont les résultats très préliminaires établis par la SPLF sont désormais connus (voir ci-dessous). Cette opération a ainsi permis d'effectuer des mesures concrètes de leur souffle à plus de 3 000 personnes et d'en sensibiliser bien davantage sur les divers lieux publics où elle s'est déroulée. Cette opération de santé publique a incontestablement été une grande réussite, qui devrait faire référence à l'avenir.

(1) **La Société de Pneumologie de Langue Française**, présidée par le Pr. Bruno Housset, **l'Association BPCO**, présidée par le Dr Yves Grillet, **l'Association Asthme et Allergies**, présidée par le Pr. Daniel Vervloet, **Le Comité National contre les Maladies Respiratoires (CNMR)**, présidé par le Pr. Gérard Huchon et **La Fédération Française des Associations et Amicales d'Insuffisants Respiratoires (FFAAIR)**, présidée par M. Jean-Claude Roussel



Mesure du souffle : 1^{ers} résultats en avant-première

3147 personnes ont répondu aux questionnaires qui leur ont été remis lors de « l'Opération Souffle » de Bourges. Ils ont donné lieu à une étude réalisée par la société Biostatem, à la demande de la SPLF, grâce à un financement de la DGS et analysée par le conseil scientifique de l'opération. En voici les résultats très préliminaires, dont certains aspects peuvent encore évoluer.

L'enquête démontre l'insuffisante prise en compte de la mesure du souffle dans la population. En effet, pour 2 participants sur trois, c'était la première fois qu'on mesurait leur souffle ! Pour ceux qui avaient déjà bénéficié d'une mesure, dans la moitié des cas, celle-ci a eu lieu dans le cadre de la médecine du travail. Et pour un tiers des personnes dans le cadre d'une consultation médicale.

Un VEMS/VE M6 en baisse. Chez plus de 8% des participants, le rapport VEMS/VE M6 (V1/V6) est inférieur à 0,7, donc certainement pathologique. Pour 25% des participants, le rapport est

compris entre 0,7 et 0,8. Il est fondamental de noter que 37% des participants avec un V1/V6 abaissé et inférieur à 0,7 n'ont jamais fumé. Ceci implique que si on ne mesurait le souffle que chez les fumeurs, on prendrait le risque de ne dépister que 2/3 des personnes avec un trouble ventilatoire obstructif et donc de méconnaître 1/3 des patients.

Détecter des patients qui s'ignorent. 70% des personnes ayant un rapport V1/V6 abaissé n'avaient ni asthme ni bronchite chronique, et ne se connaissaient aucune pathologie respiratoire. Ceci suggère que la mesure

du souffle permet effectivement de reconnaître des maladies respiratoires jusqu'alors méconnues. Tous les participants avec un rapport V1/V6 < 0,7 ont reçu le conseil de consulter un pneumologue, afin de réaliser des épreuves fonctionnelles respiratoires et une analyse complète de leur état respiratoire. Les résultats de cette évaluation ne sont pas encore disponibles, mais ils devraient permettre de valider définitivement la mesure du souffle.

Ceux qui ont participé

Leur âge moyen est de 47 ans (de 17 ans à 99 ans). Les femmes dominent légèrement (51,3%). En majorité, ils sont en activité professionnelle (63%), mais les retraités représentent 23%. Les fumeurs actifs sont peu représentés (24%), ce qui suggère qu'ils ont pu hésiter à venir spontanément mesurer leur souffle. 11% déclarent avoir déjà eu de l'asthme. 7% déclarent avoir une bronchite chronique. Près de 9% des participants rapportent avoir eu une infection des voies respiratoires dans les 4 semaines qui précédaient l'enquête.

AGENDA

▼ BPCO : la bataille du souffle

Le 16 novembre prochain, l'Association BPCO organise au Sénat les 1^{ers} Etats Généraux de la BPCO. Une réunion qui se tient en parallèle aux multiples manifestations qui marqueront dans l'Hexagone la 4^{ème} Journée Mondiale de la BPCO.

La BPCO vaut bien un événement fort supplémentaire, car on ne parlera jamais assez de cette maladie qui voit les rangs de ses victimes grossir chaque jour davantage. Aussi, notre association qui rassemble à ce jour plus de 1 200 adhérents a choisi de sensibiliser les parlementaires sur les méfaits de cette pathologie. Sont invités pour ces 1ers Etats Généraux, outre nos adhérents, tous les acteurs de l'Opération Souffle de Bourges (voir page précédente), les représentants de la presse grand public et spécialisée et bien sûr les parlementaires qui viendront prendre connaissance des divers thèmes retenus pour cette journée placée sous le signe de la « BPCO, la bataille du souffle ».

Ce colloque sera ouvert par le Dr Yves Grillet, président de l'Association

BPCO. Les présidents respectifs du Comité national des maladies respiratoires (CNMR) et de la Société de pneumologie de langue française (SPLF), les Pr Gérard Huchon et Bruno Housset, témoigneront sur les données épidémiologiques de la maladie et sa prise en charge. Nicole Lemaître, dijonnaise atteinte de BPCO dont nous avons parlé dans nos colonnes (A fond le Souffle n°1) parlera au nom des malades. Un représentant des pouvoirs publics précisera le bilan d'étape de cette priorité de Santé Publique. Des tables rondes clôtureront cette journée qui fera date. Un dépistage sera également proposé aux participants. Notre journal rendra compte dans sa prochaine édition de cet événement. ●



▼ Forme & Santé avec les associations de malades

Rendez-vous désormais traditionnel du grand public, la 8^{ème} édition du salon Forme & Santé se tiendra du 6 au 9 octobre 2005 à la porte de Versailles (Hall 6) sous le patronage du ministère de la Santé et du Conseil de l'Ordre des médecins de Paris. Il accueillera également cette année le 1^{er} Forum nationale des Associations de patients pour trois jours de conférences et de débats. Au menu du Forum: « L'accès à l'innovation thérapeutique » (avec notamment une séances sur les maladies chroniques, les maladies rares et les attentes des malades), « Associations de patients et professionnels de santé » (synergies,

information et éducation des patients), « Quelle démocratie sanitaire ? » (place des associations dans les instances de santé). En parallèle, les visiteurs pourront assister aux nombreuses conférences sur de nombreux thèmes médicaux. La



pneumologie sera du nombre, les visiteurs de Forme & Santé étant conviés à venir faire mesurer leur souffle et tester leur dépendance au tabac. ●

La réalisation de ce journal a pu être possible grâce au soutien des laboratoires Altana Pharma, AstraZeneca, Boehringer Ingelheim, GlaxoSmithKline et Pfizer.

COURRIER DES LECTEURS

Avec « Bouge et Respire »

« Présidente de l'Association des insuffisants respiratoires d'Albi, «Bouge & respire », je vous prie de bien vouloir accepter mon adhésion à l'Association BPCO. Nous sommes une centaine d'adhérents. J'aimerais recevoir des exemplaires de votre journal afin d'en parler aux patients et d'en distribuer aussi. » *Thérèse Cavagna (81)*

Garder la tête haute

« Je viens de prendre connaissance de l'Association BPCO et je tiens à vous remercier pour toutes les informations que nous, malades, ne sommes pas forcés de connaître.(...) Je vous remercie encore, et il est bon de savoir que des gens s'investissent pour les malades. Je vous assure, cela reconforte et motive pour garder la tête haute ». *Ben El Hadi Assaid (92)*

Informers les médecins

« Je vous remercie pour votre guide BPCO qui a retenu toute mon attention. Je serai prêt à aider votre association, sous diverses formes, dans mon secteur (Nord du Bas-Rhin) en proposant de

remettre des affiches ou de la documentation aux médecins et hôpitaux ». *Claude Chapman (67)*

Sobre et pour tous

« Pour la 1ère fois, je lis votre revue qui m'a beaucoup intéressée. Je trouve vos articles bien fait. Ils sont sobres et d'accès aisé pour tous. En matière de prévention, les choses dites le plus simplement sont sans aucun doute les plus porteuses, car accessibles à bon nombre. A bientôt de vous relire ». *Cecile Bougard (78)*

Partenariat

« Nous avons pris connaissance avec grand intérêt du journal de l'association BPCO. Nous vous proposons d'inscrire sur notre portail web votre publication aux côtés de celle de l'INRS Risques Professionnels. Nous adressons régulièrement une newsletter à plus de 500 professionnels de la Santé au travail auprès desquels il serait possible d'attirer leur attention sur votre publication ». *Gérard Dupuis (cf. http://www.sante-securite.com/dossiers.htm)*

Bientôt sur l'Internet

Votre Association BPCO ouvrira au dernier trimestre 2005 son site Internet sous l'adresse suivante :

www.bpcO-asso.fr

La Maison du poumon qui réunit à Paris, sous un même toit, la SPLF et le CNMR aux côtés d'autres structures associatives, disposera également de son site sous l'adresse :

www.maisondupoumon.org

Association BPCO :

Bureau : Dr Yves Grillet, Valence, Président - Pr Bruno Crestani, Paris, Secrétaire, Dr Frédéric Champel, Lyon, Trésorier, - Dr Elisabeth Biron, Lyon - Dr Jacques Bourcereau, Paris - Pr Bruno Housset, Créteil - Dr Hervé Pegliasco, Marseille

Comité scientifique et d'éthique : Dr Frédéric Bart, Béthune - Dr Olivier Benezet, Nîmes - Dr Guy Boyer, Nice - Pr Pascal Chanez, Montpellier - Pr Denis Caillaud, Clermont-Ferrand - Dr Robert Clavel, Montpellier - Pr Philippe Devillier, Reims - Claude Dubreuil, La Varenne St Hilaire - Dr Jean-Pierre Grignet, Denain - Dr Noël Grunchev, Cholet - Dr Jean-Jacques Innocenti, Albi - Pr Vincent Jounieaux, Amiens - Dr Frédéric Masure, Reims - Dr Daniel Mennesson, Biarritz - Dr Dominique Muller, Montigny les Metz - Dr Françoise Neukirch, Paris - Dr Thierry Perez, Lille - Dr Daniel Piperno, Lyon - Dr Anne Prudhomme, Tarbes - Dr Mireille Rocca-Serra, Marseille - Dr Yves Rogeaux, Villeneuve d'Ascq - Dr Bruno Stach, Anzin

BPCO à fond le souffle!
association

Adhésion à l'association BPCO

Nom : Prénom :

Téléphone :

Adresse postale :

E-mail :

Souhaite adhérer à l'Association BPCO

Date et signature

Les adhérents bénéficient de l'envoi gratuit du journal "A fond le souffle !" et des informations régulières sur l'actualité de l'association BPCO.

Merci d'envoyer ce bulletin, daté et signé à :

Association BPCO, BP 2015, 75 761 Paris Cedex 16